



Les auspices

Débats autour de deux apories

Journée d'étude organisée par
Yann BERTHELET et
Alberto DALLA ROSA

Mardi 17 juin 2014, Salle Vasari.
INHA, 2 rue Vivienne – 75002
Paris



10h-10h30 : Accueil.

Matinée : Quels rapports convient-il d'établir entre la loi curiate et les auspices ?

10h45-11h00 : Introduction de la première demi-journée (Yann BERTHELET, Fondation Thiers-ANHIMA).

11h00-11h30 : *La loi curiate et les auspices patriciens* (Frederik VERVAET, Melbourne).

11h30-12h00 : *La loi curiate et les auspices du peuple romain* (Michel HUMM, Strasbourg).

12h00-12h30 : *La loi curiate et les auspices des magistrats sans imperium* (Françoise VAN HAEPEREN, Louvain).

12h30-13h00 : Discussion sur la première demi-journée.

13h00-14h30 : Pause déjeuner.

Après-midi : Quels auspices pour les promagistrats ?

14h45-15h00 : Introduction de la deuxième demi-journée (Alberto DALLA ROSA, Milan).

15h00-15h30 : *Les auspices des promagistrats de la deuxième guerre punique* (John SCHEID, Collège de France).

15h30-16h00 : *Les auspices des promagistrats, au dernier siècle de la république* (Michel TARPIN, Grenoble).

16h00-16h30 : Pause café.

16h30-17h00 : *Les auspices des promagistrats corégentes face à la suprématie du Prince* (Frédéric HURLET, Paris Ouest).

17h00-17h30 : Discussion sur la deuxième demi-journée.

17h30-18h00 : Conclusion de la journée d'étude par Jean-Louis FERRARY, EPHE.